



UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE
ENTRE L'ISÈRE ET L'AIN

Compte rendu de la visite organisée avec les citoyens

Le jeudi 25 janvier 2024, 5 citoyens de Saint-Romain-de-Jalionas et 5 citoyens de Loyettes ont visité l'aménagement de Sault-Brénaz et ont échangé avec le maître d'ouvrage autour du projet Rhônergia.

Objectifs :

- Faire découvrir un aménagement existant aux citoyens ;
- Informer largement sur le projet et sur les modalités de la concertation ;
- Répondre aux questions des citoyens et recueillir leur avis en les invitant à s'exprimer *via* différentes modalités d'expressions.

Lieu : Sault-Brénaz

Dates et horaire : jeudi 25 janvier 2024, de 14h00 à 17h00

Matériel :

- Deux panneaux pédagogiques
- Des supports visuels (schémas, plans, etc.)
- 8 kakémonos d'information, dont 6 sur le projet à l'étude, 1 sur CNR et 1 sur la CNDP
- Des synthèses et des dossiers de la concertation préalable
- Des fiches destinées à recueillir les contributions des citoyens et une urne

Intervenants, maître d'ouvrage :

- CNR : Marieke BARRAUD, Olivier LE BERRE, Dimitri COULON, Aurélie LAFON-PUYO

Garante de la concertation, désignée par la CNDP : Julie RIEGEL

TEMPS 1 – La visite de site

La première heure, les citoyens ont visité les abords du barrage de Villebois, de sa passe-à-poissons et sont entrés dans l'usine hydroélectrique de Porcieu-Amblagnieu.

Les maîtres d'ouvrage ont présenté l'ouvrage dans son ensemble, de sa construction à son fonctionnement.

Il s'agit du dernier aménagement hydroélectrique construit par CNR, en 1986, avec une puissance installée de 46 MW, soit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 100 000 habitants.

Le barrage est construit sur le Rhône naturel, et l'usine est construite sur le un canal d'aménée. Cela a permis de faire passer la ViaRhôna d'une rive à l'autre et de développer des activités touristiques, de loisir (exemple : la rivière à canoë, labellisée Jeux Olympiques de Paris 2024), de pêche.

Lors de la visite, plusieurs questions ont été posées :

La passe-à-poissons : Les maîtres d'ouvrage expliquent que la passe-à-poissons a été intégrée à l'ouvrage en 2022. Aujourd'hui, CNR construit la 22^{ème} passe-à-poissons sur le Rhône, pour une mise en service en 2026. A noter : la rivière à canoë proche de l'ouvrage a également une fonction de passe-à-poissons.

Les citoyens ont demandé aux maîtres d'ouvrage si la passe-à-poissons était parfois fermée. Les maîtres d'ouvrage ont expliqué que cela pouvait se produire lors des opérations de maintenance. Ils ont toutefois précisé que ces opérations étaient très limitées dans le temps et qu'un filet d'eau permettait tout de même aux poissons de circuler.

Les citoyens se sont demandés comment les poissons pouvaient savoir où passer lorsqu'ils se retrouvaient devant le barrage. Les maîtres d'ouvrage ont expliqué que des courants étaient créés afin de guider les poissons vers cette rivière artificielle appelée passe-à-poissons. Enfin, les maîtres d'ouvrage ont expliqué que des caméras étaient installées afin de pouvoir observer et recenser les poissons qui circulaient. En 2023, plus de 13 000 poissons de 26 espèces différentes ont été comptabilisés.

Les citoyens se sont interrogés sur la fonctionnalité de la passe-à-poissons en cas de crues. Les maîtres d'ouvrage expliquent qu'en cas de crue, la passe-à-poissons ne fonctionne plus de la même façon. En effet, le débit réservé en cas de crue est minimisé, uniquement pour laisser passer les poissons présents dans la rivière artificielle.

La gestion du barrage : Les citoyens ont interrogé les maîtres d'ouvrage sur l'ouverture des vannes en cas de crue et sur la production d'électricité. Les maîtres d'ouvrage ont expliqué que les ouvrages sont conçus pour ne pas aggraver les crues et que les vannes sont donc ouvertes en cas de crues, pour laisser passer l'eau. Ils ont expliqué qu'en cas de crue extrême, la différence de chute entre l'amont et l'aval n'est plus assez importante et que la production d'électricité est impactée.

Les maîtres d'ouvrage ont expliqué que le barrage est géré depuis l'usine de production d'électricité et qu'en cas d'incident technique, un/des technicien/s est/sont envoyé/s sur place. Ils ont ajouté que ce barrage a une équipe dédiée d'une dizaine de personnes environ.

L'usine : Les citoyens ont interrogé les maîtres d'ouvrage sur les caractéristiques et le fonctionnement de l'usine. Les maîtres d'ouvrage ont expliqué que l'usine avait une profondeur comprise entre 30 et 50 mètres, avec des fondations spéciales (pieux), ce qui ne serait pas le cas de Rhônergia dont l'usine serait construite sur le sol et non sur le Rhône. Ils ont expliqué que l'usine est télécommandée depuis

Lyon, comme la plupart des usines mais qu'il est également possible de la contrôler depuis le site, sur place.

Le chantier : Les citoyens se sont interrogés sur les entreprises sollicitées pour la construction des ouvrages hydroélectriques. Les maîtres d'ouvrage ont expliqué que CNR lançait des appels d'offres et que l'objectif était de travailler avec des entreprises locales. Les citoyens ont fait remarquer que, selon eux et d'un point de vue paysager, construire un canal d'aménée serait moins « *traumatisant* » que de déplacer le lit du Rhône. Les maîtres d'ouvrage ont expliqué qu'il s'agissait avant tout de limiter les impacts environnementaux. Ils ont expliqué qu'en 1986, les riverains n'étaient pas totalement favorables et qu'aujourd'hui l'aménagement a évolué et est intégré dans son environnement.

TEMPS 2 – Les échanges

La dernière heure était consacrée à l'échange en salle : les citoyens ont partagé leur point de vue sur la visite de site, ont émis des remarques et posé des questions liées au projet Rhônergia :

- « *L'aménagement est très compact.* » ; « *Je suis surprise par la taille de l'ouvrage et des turbines, qu'on imagine beaucoup plus gros* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage :** Il s'agit d'un aménagement de basse chute. En comparaison, l'aménagement du Cusset, qui est beaucoup plus conséquent, est un aménagement de moyenne chute.
- « *Je voudrais revenir sur la variante 3G qui semble être la meilleure option. Le croquis dans le dossier de concertation m'inquiète car nos propriétés riveraines du Rhône semblent pour certaines dans l'eau.* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage :** Les traits de l'étude, tels qu'ils figurent dans le dossier du projet, sont aujourd'hui très grossis. Si l'étude de faisabilité du projet se poursuit, un comité local sera formé pour échanger régulièrement avec les parties prenantes et discuter des ajustements de l'aménagement à effectuer selon les besoins du territoire, dans l'objectif du moindre impact.
- « *Le fonctionnement de l'usine est impressionnant, notamment en termes de personnes sur place et d'autonomie.* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage :** Les équipes comprennent entre 10 et 30 personnes, avec des alternants. Le pilotage centralisé des usines permet de connaître la capacité de production des ouvrages depuis la Suisse (turbine au fil de l'eau (18 ouvrages de basse chute)).
- **La question de l'eau liée au réchauffement climatique a été discutée**
 - o **Réponses du maître d'ouvrage :** CNR travaille avec les données de l'Agence de l'eau et des experts du domaine. Les effets du réchauffement climatique sont réels : il y aura moins d'eau l'été et plus d'eau en hiver. Mais le glacier représente seulement 4 % de l'alimentation du Rhône (contrairement aux régions alpines) qui est essentiellement alimenté par les précipitations pluvieuses et neigeuses. Sans neige, la répartition de la masse d'eau sera effectivement différente et l'adaptation de la production sera nécessaire au regard de la modification de la répartition du débit.
- « *Aujourd'hui, d'après le GIEC, il faut arrêter d'émettre du CO2. L'hydroélectricité est une énergie décarbonée mais combien de tonnes devra-t-on produire pour construire le barrage ? Le cœur de métier de la CNR c'est de faire de l'énergie renouvelable.* »
 - o **Réponse du maître d'ouvrage :** Le GIEC dit qu'il faut émettre moins de CO2. Toutefois, le GIEC ne dit pas qu'il faut arrêter de produire de l'énergie. Un des enjeux est de transformer notre production d'énergies fossiles par une production d'énergies

décarbonées. Nous devons donc mettre les moyens pour lutter contre le changement climatique. Il s'agit d'une réponse à un besoin de massification de production d'énergie décarbonée avec un mix énergétique varié et complémentaire.

- « *On vous a proposé des alternatives* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage** : Il y a une expertise à faire. Il faut parler avec des chiffres basés sur des diagnostics partagés. Par exemple, CNR a recensé les moulins dans un périmètre de 50 km autour de Loyettes, et les résultats sont différents de ceux présentés en réunion publique puisque CNR arrive à environ 40 GWhs par an maximum.
- **La question de l'augmentation du productible a été discutée**
 - o **Réponses du maître d'ouvrage** : CNR accélère l'étude de l'augmentation du productible pour avoir des éléments à apporter à la concertation préalable, notamment à la réunion sur les alternatives.
- « *Nous sommes le collectif STOP BARRAGE. Nous sommes pour l'hydroélectricité mais contre l'artificialisation du Rhône. Dévier le Rhône nous inquiète sur les conséquences pour les riverains. On a fait des réunions publiques contre le barrage et on a convaincu les gens de s'opposer à RhôneGria. On se pose encore des questions sur les impacts du projet, notamment sur les pollutions et sur les nappes de captage d'eau potable.* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage** : CNR a des données et des opérations de mise en place de piézomètre menées, si les études sont poursuivies, permettront d'avoir encore plus de données. Il ne s'agit pas que le projet ait un impact négatif sur les habitants et leur vie quotidienne.
- « *Est-ce que le reprofilage servirait à absorber les niveaux de crues ?* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage** : L'aménagement est transparent, c'est-à-dire que quelles que soient les régimes de crues, les niveaux seraient les mêmes. L'aménagement n'aurait pas d'impact. La digue serait faite principalement en matériaux naturels (graviers et enrochements) et servirait à endiguer (terrain naturel en rive droite) de façon que la crue ne contourne pas l'aménagement vers les habitations.
Des experts de CNR établissent un modèle 2D (sans barrage et avec) qui indiquera exactement où irait l'eau quel que soit le régime hydrique, si le projet se réaliserait. Ce modèle est éprouvé. CNR saura dire quel serait le comportement de l'eau en fonction de divers scénarios. Enfin, des études de dangers sont intégrés aux études de conception de tous les ouvrages.
- « *Qui entretiendra les digues ? et comment sont-elles faites* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage** : Les équipes de génie civil assurent un travail d'entretien et de surveillance au quotidien. L'usine et le barrage seraient les seuls ouvrages en béton. La digue serait faite en matériaux naturels, elle serait perméable, grâce aux graviers et à de l'enrochement. Concernant le dragage, pour renforcer les berges instables par exemple, CRN n'utiliserait pas de béton. Le fond du Rhône ne serait pas non plus bétonné. CNR privilégie les matériaux sur place pour stabiliser les berges et implanter la digue.
- « *Que faites-vous quand vous intervenez en rive droite et en rive gauche ?* »
 - o **Réponses du maître d'ouvrage** : Des experts viennent appréhender tous les ouvrages qui peuvent exister, par le biais d'autorisations domaniales. CNR complète les données qui manquent pour alimenter l'étude du projet et mieux connaître le nouveau territoire de la concession.

- **La question des sédiments et de la pollution de l'eau a été discutée**
 - o **Réponses du maître d'ouvrage :** Des sondages superficiels ont été effectués, et d'autres sont en cours et à venir. La radiographie montre à ce jour que ce secteur du Rhône présente peu de sédiments et les études actuelles révèlent l'absence de PCB, contrairement à des secteurs plus en aval ; les résultats sont présents sur le site de la concertation www.concertation-rhonergia.fr. Des sondages plus précis avec un maillage plus fin seront effectués.
Aujourd'hui, en phase de concertation préalable, une étude générale de faisabilité a été faite. CNR a besoin de l'avis de la population pour adapter les études du projet. Si l'Etat décidait de poursuivre les études, des sondages précis et plusieurs millions de diagnostics de biodiversité seront effectués. Si toutefois le projet ne se fait pas, CNR travaillera tout de même grâce aux données récoltées pour connaître ce secteur (concession).
- *« La concertation arrive trop tôt »*
 - o **Réponses de la garante désignée par la CNDP :** La concertation a vocation, comme toute concertation préalable réglementaire, à venir prendre le pouls du territoire concernant la pertinence et l'opportunité d'un projet. Elle a également vocation à éclairer le projet initial avec de nouvelles questions, avec d'autres connaissances que celles des porteurs de projets. L'échange d'arguments permet aussi de donner très en amont davantage de cohérence au projet s'il venait à se faire et à faire émerger les enjeux d'acceptabilité pour le territoire. Cette concertation préalable réglementaire est garantie par CNDP qui pose un cadre de dialogue (ne pas s'insulter par exemple). La garante désignée par la CNDP rappelle également le calendrier de la concertation préalable jusqu'à la décision de l'Etat sur la poursuite, ou non, des études du projet Rhôneergia.
- *« Quelle est la réflexion jusqu'ici pour gérer ces travaux qui dureront 5 ans ? »*
 - o **Réponses du maître d'ouvrage :** Le chantier serait conçu pour éviter les nuisances (emprise, occupation provisoire, accès au chantier, nuisances sonores, lumières, etc.). Des dispositifs restent à étudier tels que l'optimisation du chantier (délai, matériaux, etc.), comme la circulation engins de chantier et des camions. Par exemple, au lieu de faire amener du béton, il serait envisageable de le produire directement sur le chantier. Enfin, un accès provisoire serait créé côté Ain, côté construction principale.
- *« Est-ce que le pont prévu serait compatible avec le projet de barrage ? Les plans du pont que nous avons pu voir nous donnent l'impression que les deux ouvrages seraient très proches. »*
 - o **Réponse du maître d'ouvrage :** CNR n'a pas d'information sur la localisation du pont à l'étude par les conseils départementaux.



